

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE CPE 2009 DECLARATION SNES-FSU

A nouveau et avec les enseignants, nous dénonçons le mépris envers les élus du personnel exprimé par le Ministère et ses services rectoraux à travers la divulgation anticipée des résultats du mouvement. Ce qui est présenté comme une facilité de gestion n'est rien d'autre qu'une tentative de réduire le rôle des élus et celui des CAPA à une chambre d'enregistrement.

Quel est l'intérêt pour les personnels de connaître un projet susceptible d'être modifié en CAPA ? Ce n'est pas notre conception de la démocratie et du paritarisme. Tout comme nous ne nous retrouvons pas dans la conception du dialogue social que semble appliquer Monsieur le Recteur en ne répondant pas à nos courriers. De plus, même si contrairement à d'autres corps, les documents nous ont été transmis dans les délais légaux, nous ne pouvons que dénoncer leur présentation (phase 4) qui ne correspond pas à ce que nous étions en droit d'attendre et à ce que l'administration nous avait annoncé.

Le mouvement, inter ou intra est une étape importante dans la carrière des personnels, et le nombre de demandes pour notre catégorie (près de 20% du corps) traduit cet attachement des personnels au droit à mutation.

Nous ne pouvons que rappeler ici notre ferme opposition à toute tentative, que ce soit en privilégiant les affectations *ad hominem* ou en s'exonérant du contrôle des élus, de réduire ces possibilités.

La réduction du nombre de fonctionnaires se traduit par une chute des recrutements de CPE. Une véritable pénurie s'installe et les titulaires remplaçants ne suffiront plus à combler les besoins de remplacement.

Les applications de la LOLF auxquelles s'ajoutent les restrictions budgétaires sont de plus en plus lourdes de conséquences pour notre catégorie. Les capacités d'accueil réduites par les recteurs sommés de gérer une pseudo surconsommation n'ont aucun lien avec la réalité du terrain. Le plafond d'emploi est artificiellement baissé, cette décision prouve bien que la réalité des besoins des établissements est niée au profit d'une gestion purement comptable dictée par la politique que vous menez.

Nos professions combattent cette politique de régression budgétaire, éducative et sociale. C'est au plus près de nos établissements que se traduit le poids des inégalités sociales. Au lycée comme au collège, les difficultés scolaires s'installent, creusant les écarts, compromettant la démocratisation.

Les mesures actuelles ne permettront pas de répondre aux enjeux de développement éducatif et scolaire pour un accès de tous à un haut niveau de qualification.

La transformation du BAC Pro 3 ans va entraîner des déscolarisations précoces. Les sorties sans qualification vont augmenter pour beaucoup d'élèves parmi les plus fragiles.

Les établissements scolaires ont tous besoin de personnels d'éducation en nombre suffisant, rappelons notre demande d'un CPE pour 250 élèves, formé à un haut niveau au même titre que les enseignants afin de prendre en compte la multiplicité des situations vécues par nos élèves.

Il ne s'agit pas d'un travail transférable à toute personne de bonne volonté, mais de vraies compétences reconnues par tous et indispensables dans un système éducatif qui cherche à promouvoir la jeunesse.

Les mesures telles que l'accompagnement éducatif, l'organisation de stages pendant les vacances déplacent les réponses scolaires hors de la classe, laissant à des personnels très divers, souvent des assistants d'éducation, la charge de trouver des réponses pédagogiques là où les effectifs de classe ne permettent pas la prise en compte différenciée des élèves.

Le recrutement des médiateurs de la réussite scolaire n'est qu'un affichage médiatique visant à apporter des réponses simplistes à des problèmes bien réels et complexes identifiés depuis longtemps et qui mobilisent déjà les équipes pluri-professionnelles au sein des établissements. C'est une autre réponse que nous attendons. Nous refusons le recrutement local de personnels précaires, sur des critères hypothétiques, sensés savoir faire de la médiation au prétexte de leur proximité sociale ou géographique avec les élèves et les parents. Ceci témoigne d'une méconnaissance, voire d'un déni, de ces problématiques autant sociales qu'éducatives. C'est une politique sans ambition, basée uniquement sur la recherche d'économies.

Les prises de positions depuis plusieurs années visant à assigner aux CPE des missions de moins en moins éducatives sont démenties par le réel. Le système éducatif a besoin des professionnels qualifiés que sont les CPE, au plus près des élèves, dans un suivi quotidien au sein des équipes pédagogiques et éducatives dans une communauté scolaire traversée par des contradictions. Ce n'est pas en nous nommant DRH de personnels de plus en plus précaires que nous pourrions réussir au mieux nos missions essentielles auprès des élèves.

Face au saccage des services publics et aux régressions sociales, la mobilisation collective a été massive lors des grandes journées d'action des 29 janvier, 19 mars, 1er mai et 26 mai et se poursuit par une nouvelle action inter professionnelle ce samedi 13 juin. Nous appelons tous les citoyens à manifester leur désaccord et leur mécontentement.